

Note complémentaire - Opportunité de création d'un Programme Hubert Curien (PHC) régional dans l'espace COI

1. Contexte général

Les Programmes Hubert Curien (PHC) sont un instrument phare de la coopération scientifique internationale de la France. Ils soutiennent des projets bilatéraux de recherche fondés sur la mobilité croisée et la co-construction scientifique entre institutions partenaires. Pilotés par le ministère de l'Enseignement Supérieur et le ministère des Affaires étrangères français, ils sont mis en œuvre avec Campus France et les institutions de recherche partenaires. Aujourd'hui, plus de 55 PHC sont actifs dans 60 pays, avec plus de 10 700 projets soutenus et 17 000 co-publications.

2. Situation dans la zone océan Indien

Dans la région COI, seul Maurice dispose d'un PHC bilatéral : le PHC Le Réduit, signé en 2019 entre la France et la République de Maurice. Ce programme soutient des projets conjoints dans des domaines stratégiques tels que les énergies renouvelables, la biodiversité, la santé et l'intelligence artificielle. Les Comores, Madagascar et les Seychelles ne disposent pas encore de PHC bilatéraux, mais leurs chercheurs participent à des projets multilatéraux dans les domaines de la santé, du climat et de l'économie bleue. L'Université de La Réunion, en tant qu'établissement français, participe activement à des PHC africains (Protea, Utique, Toubkal) et à des collaborations régionales.

3. Enjeux et plus-value d'un PHC régional COI

a) Objectifs stratégiques

- Favoriser une coopération scientifique régionale intégrée autour de priorités partagées : biodiversité, santé, climat, économie bleue, patrimoine.
- Renforcer les capacités scientifiques nationales et régionales et la formation doctorale.
- Structurer un espace régional de la connaissance favorisant l'innovation et le transfert technologique.

b) Retombées économiques et sociétales

- Montée en compétence des universités et centres de recherche de la région.
- Innovation et création de filières économiques : biotechnologies marines, agriculture durable, IA, santé, énergies propres.
- Effet d'entraînement sur l'économie locale et attractivité accrue pour les financements internationaux (UE, AFD, Banque mondiale, UNESCO).

c) Intérêt politique et institutionnel

- Mutualisation des ressources et création d'une masse critique régionale de recherche.
- Renforcement de la diplomatie scientifique régionale et du rôle de la COI en tant que plateforme de coordination.

4. Proposition

Il est proposé d'intégrer cette initiative, à fort impact, dans la prochaine programmation de financement Horizon 2030, à hauteur de 70 000 euros par année de contribution, soit un total de 140 000 euros jusqu'en 2027. Ce dispositif s'appuiera sur le Comité consultatif régional de recherche et d'innovation de l'océan Indien, mis en place depuis 2023.

5. Exemples concrets et bonnes pratiques

- PHC Protea (France–Afrique du Sud) : plus de 250 projets soutenus, création de brevets conjoints et programmes doctoraux biniaux.
- PHC Utique (France–Tunisie) : valorisation de la recherche appliquée et renforcement des capacités institutionnelles.
- PHC Le Réduit (France–Maurice) : mise en réseau de laboratoires régionaux et création d'un master conjoint en énergies renouvelables.

6. Conclusion

Un PHC régional COI constituerait un levier structurant pour l'intégration scientifique et la création de valeur économique dans la région. Il renforcerait la coopération scientifique entre États membres et donnerait à la COI un rôle de plateforme régionale d'innovation.